



Edité le : 25/01/2024

Rapport d'analyse Page 1 / 3

COMMUNAUTE DE COMMUNE VALLEE DE L'HERAULT  
BERENICE RIVIERE

2 PARC D'ACTIVITES DE CAMALCE  
BP 15  
34150 GIGNAC

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (\*\*).

Identification dossier :	LSE24-8215	Analyse demandée par :	ARS DT DE L'HERAULT
Identification échantillon :	<b>LSE2401-14158-1</b>	N° Prélèvement :	00309424
N° Analyse :	00311207	Nature:	Eau de distribution
Point de Surveillance :	CENTRE SAINT ANDRE DE SANGONIS	Code PSV :	<b>0000001187</b>
Localisation exacte :	HABITATION, Rob cuisine, rue des lavoirs		
Dept et commune :	<b>34 SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS</b>		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,6486197000	Y :	3,5034835000
UGE :	0128 - CC. VALLEE DE L'HERAULT		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D1
Nom de l'exploitant :	CTE COMMUNES VALLEE HERAULT 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCE BP 15 34150 GIGNAC	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	CC. VH - SAINT ANDRE DE SANGONIS	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 22/01/2024 à 13h46 Réception au laboratoire le 22/01/2024 à 15h06 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / BERGEON Pauline - LSEHL Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Conditions de prélèvements : INF Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	001054
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 22/01/2024 à 15h06

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
------------------------	-----------	--------	----------	--------	----	--------------------	-----------------------	--------

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
<b>Mesures sur le terrain</b>							
Température de l'eau	11D1@	12.7	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0	25 #
pH sur le terrain	11D1@	7.7	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5 9 #
Chlore libre sur le terrain	11D1@	0.64	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03	#
Chlore total sur le terrain	11D1@	0.69	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03	#
Bioxyde de chlore avant dégazage	11D1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05	
Bioxyde de chlore après dégazage	11D1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05	
Durée de dégazage	11D1@	N.M.	min	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013		
<b>Analyses microbiologiques</b>							
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11D1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1	#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11D1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1	#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	1	0 #
Escherichia coli (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	1	0 #
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0 #
Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (**)	11BSIR	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	1	0 #
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>							
Aspect de l'eau	11D1@	0	-	Analyse qualitative			
Odeur	11D1@	Chlore	-	Méthode qualitative			
Saveur	11D1@	Chlore	-	Méthode qualitative			
Couleur apparente (eau brute)	11D1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5	15 #
Couleur vraie (eau filtrée)	11D1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5	#
Couleur	11D1@	0	-	Qualitative			
Turbidité	11D1@	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10	2 #
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<b>Analyses physicochimiques de base</b>							
Conductivité électrique brute à 25°C	11D1@	384	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50	200 1100 #
<b>Cations</b>							
Ammonium	11D1@	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05	0.10 #
<b>Métaux</b>							
Manganèse total	11MNTOT	< 10	µg/l Mn	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10	50 #

11D1@ ANALYSE (D1) EAU DE DISTRIBUTION (ARS11-2020)

11MNTOT MANGANESE TOTAL (ARS11-2020)

11BSIR ANAEROBIES SULFITO-REDUCTEURS (ARS11-2020)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

**Identification échantillon :** LSE2401-14158-1

**Destinataire :** COMMUNAUTE DE COMMUNE VALLEE DE L'HERAULT

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Jean-christophe D'OLIVEIRA  
Directeur Qualité

